

Réponse de la SAS MARCHIO suite au rapport BEA-RI MARCHIO – Friville-Escarbotin (80)

- Nous avons depuis l'accident, dans les bâtiments encore existants, installé un système de détection incendie avec une levée de doute par caméra reliée aux téléphones portables. Ce système sera prolongé dans les bâtiments dès leur reconstruction.
- Le mur ayant arrêté le feu va être reconstruit en septembre et reconstruit en mur coupe-feu. Dans le nouveau bâtiment reconstruit, le polissage sera entouré également de murs coupe-feu.
- Les cabines de vernis seront par conséquent encadrées également par des murs coupe-feu de par leurs positions centrales.
- Les vernis seront stockés dans des armoires anti feu.
- Le système d'aspiration du polissage sera aux normes préconisées par la Carsat. (tubes acier lisses, clapet anti retour, prise d'aspiration anti explosion, aspirateur extérieur sous auvent...)
- Le nouveau bâtiment sera également muni de trappes de désenfumage adaptées.